

Participation des acteurs et citoyens dans les projets paysagers et culturels



- Introduction
- Intérêt de la participation
- ingrédients de réussite



Introduction



Dates clés de la participation

1992 : loi du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République.

- « Le droit des habitants de la commune à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent »
- **1996** : charte de la concertation
- **1998** : convention d'Aarhus (gestion de l'environnement par tous et pour tous : droit de savoir, droit de participer au processus décisionnel)
- **2000** : convention européenne du paysage
- **2002** : loi Vaillant (démocratie de proximité)
- **2004** : loi du 13 août 2004 (participation des électeurs aux décisions locales)
- **2009** : Grenelle de l'environnement (Gouvernance à 5)



« Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »

La convention européenne du paysage

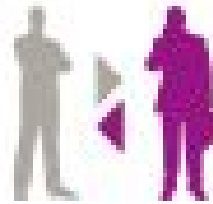
(20 octobre 2000)



De la gouvernance vers la participation



La gouvernance, hier :



élu – expert

arbitrage de l'élu / propositions conçues par l'expertise

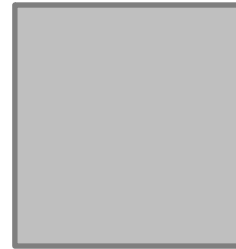


« L'expert ne sait plus tout, et cela se sait ».



La gouvernance, aujourd'hui :

Élu décideur



Expert



Citoyens

Acteurs collectifs ou individuels

Qui sont ces acteurs collectifs ou individuels ?



Chef de projet

Équipe projet ou service

Élu référent

Portage du projet

Élus concernés

Services concernés

Instances participatives permanentes

Organisations syndicales

Au sein de la collectivité

Représentants de l'État sur le sujet mis en discussion

Représentants des collectivités locales concernés

Représentants institutionnels locaux ou thématiques

Acteurs institutionnels

Syndicats professionnels

Associations concernées et/ou Instances participatives permanentes

Groupes de pression

Acteurs collectifs

Habitants

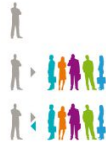
Riverains

Usagers

Bénéficiaires

Acteurs individuels

Les différents niveaux de la participation



■ La collectivité décide seule > Degré 0

■ INFORMATION et sensibilisation > Degré 1

La collectivité informe le public



■ CONSULTATION > Degré 2

La collectivité demande son avis à la population



■ CONCERTATION > Degré 3

La collectivité demande une réaction sur un projet aller-retour pour faire évoluer le projet



■ CO-CONSTRUCTION > Degré 4

La collectivité invite les parties prenantes à participer à l'élaboration collective d'un projet à partir de l'analyse collective d'une problématique.





L'intérêt de la participation



Quelques exemples de co-construction transposables à des projets de paysagers

Exemple 1 :

L'Observatoire des saisons (ODS),
un projet de sciences citoyennes, ouvert à tous, pour mieux
comprendre et sensibiliser au changement climatique

- Porteur de projets : Tela Botanica, Planète Sciences, le Centre de Recherche sur les Ecosystèmes d'Altitude (CREA) pour les zones de montagne et le Groupement de recherche sur les Systèmes d'Information Phénologique pour la Gestion et l'Etude des Changements Climatiques (GDR SIP-GECC)
- Objectifs : scientifiques et éducatifs
- Public visé : grand public = particuliers, scolaires, collectivités, gestionnaires...
- Descriptif : contribution à une base de données phénologique nationale via :
 - le choix d'une zone d'observation,
 - le choix des espèces suivies (40 espèces proposées, faune et flore avec fiches d'identification),
 - Réalisation des observations,
 - inscription des événements dans la base de l'ODS

Exemple 2 :

Les ateliers sentiers de randonnée pour mettre en œuvre une action en associant les acteurs

- Porteur de projets : Commune de Blanquefort (33) dans le cadre de son Agenda 21
- Objectif : dessiner l'ensemble des plans de sentiers de randonnée sur la commune après d'être interrogé sur les paysages présents et intéressants, les contraintes etc.
- Public visé : Tout public
- Descriptif : 7 séances : réunions en salle et promenades permettant de déterminer les sites intéressants, les liaisons à établir entre eux et de prendre en compte les contraintes comme les règles de balisage, les conflits d'intérêt.



Exemple 3 : Balades urbaines, découvrir, dialoguer et construire ensemble

- Porteur de projets : Communauté d'Agglomération de Plaine Commune (93)
- Objectif : faire découvrir aux habitants les richesses et les atouts du territoire, les projets en cours, et des thématiques qui les concernent directement
- Public visé : citoyens, élus et techniciens se mêlent lors de cette balade
- Descriptif : Des promenades ludiques, gratuites et interactives qui représentent une occasion de réunir les habitants, les élus et les techniciens pour porter un regard neuf sur un territoire en devenir et pour s'impliquer ensemble dans un projet d'agglomération.



Exemple 4 : Gardiens de la rivière

- Porteur de projets : Comité Régional Midi-Pyrénées de Canoë-Kayak
- Objectifs : surveiller la qualité des rivières, recenser les usages et bonnes pratiques sur les cours d'eau de la région
- Les gardiens de rivières sont: des clubs volontaires, qui deviennent des référents pour un territoire d'observation.
- Descriptif : Mise en place d'un réseau de surveillance de l'état des rivières pour un certain nombre de paramètres à travers des témoignages et des observations de membres du réseau des rivières et des lieux de pratiques.



La participation dans les projets autour de Garonne : des amorces prometteuses.

*Cazères - Garonne des Terrasses -
Garonne agenaise – Pays Sud toulousain*



La commune de Cazères : Mobilisation d'un groupe d'acteurs de Garonne

- Porteur de projets : Commune de Cazères
- Objectif : Valoriser la Garonne et son environnement, ses paysages, les accès et les cheminements, la navigation et la connaissance du fleuve et son patrimoine.
- Public visé : les « acteurs de Garonne » de la commune
- Descriptif : Participation d'un groupe d'acteurs de la commune sur les objectifs d'aménagement et la réalisation des 4 projets de valorisation de la Garonne identifiés en préalable :
 - Parcours Garonne
 - Réhabilitation de la base nautique
 - Site Garonne « Jardin des senteurs biodiversité »
 - Salle Garonne intégrant un écomusée de la batellerie



Garonne des Terrasses et Garonne Agenaise: recueillir la parole et les perceptions de la population

- Porteur de projets : Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne
- Objectifs : Renouer avec le fleuve, sensibiliser à la préservation et valorisation du fleuve et de ses paysages, faire émerger des projets répondant aux attentes de la population et au contexte de cette unité paysagère
- Public visé : les collectivités locales, les partenaires institutionnels et associatifs, la population locale
- Descriptif :
 - 1- méthodes de recueil des perceptions des habitants : entretiens individuels ou collectifs, questionnaires, ateliers sur site + travail avec les enfants des centre de loisirs
 - 2- réunion débat avec les enquêtés
 - 3- comité de pilotage regroupant les collectivités, partenaires institutionnels et associatifs (5 comités de pilotage réalisés).Association des enquêtés au dernier Copil – production d'un livret pour les enquêtés et création d'une exposition « paroles et regards sur les paysages de Garonne »



Pays Sud Toulousain: réaliser un portrait des paysages de l'Arize

■ Porteur de projets : Pays Sud Toulousain

■ Objectifs : Création d'un événement et d'une publication artistique pour la préservation et valorisation de l'Arize et ses paysages


■ Public visé : les collectivités locales, la population locale, les partenaires institutionnels et associatifs

■ Descriptif :

- 1- choix d'un artiste ayant pour mission de recueillir la parole des habitants, et de la retranscrire de manière artistique
- 2- animation auprès des scolaires avec le CAUE – enquêtes auprès des familles – projets d'écriture, éducation physique et sportives, compositions plastiques
- 3- Événement lors des journées Nature 2013 – balade artistique
- 4- valorisation de l'action : Blog de suivi du projet – Émissions radiophoniques – Exposition itinérante - Publication d'un livret



Paroles d'experts



L'intérêt de mobiliser et de faire participer les citoyens dans un projet d'aménagement de Paysage,
*selon Guillaume Prunel,
Master DYBATERP « Paysages et médiation », Agrocampus INHP, Angers*

- La précision et la validation du diagnostic établit par les praticiens
- La compréhension du projet
- La cohérence du projet face aux attentes des habitants



L'intérêt de mobiliser et de faire participer les citoyens dans un projet d'aménagement de Paysage, (Suite)

selon Guillaume Prunel,

Master DYBATERP « Paysages et médiation », Agrocampus INHP, Angers

- Le brassage d'idées émises par des acteurs dont la rencontre était peu probable
- La sensibilisation des citoyens à leur environnement,
- L'anticipation de situations conflictuelles par la mise en parole de problèmes existants ou sous-jacents.



Gérard POUJADE,
Maire de Le Séquestre, Conseiller régional
Président de l'ARPE Midi-Pyrénées

« La participation, c'est l'anticipation au changement.
[...]

A l'échange, on se rend compte que la participation pour une collectivité consiste à apprendre avec la population ce que l'ensemble souhaite pour un projet. »



Se lancer dans des démarches participatives c'est :

- reconnaître l'**expertise** des acteurs du territoire : techniques, usages... ;
- favoriser les **rencontres**, les **échanges**, les **débats** et ainsi **enrichir les projets** et renforcer les **liens sociaux** ;
- fabriquer en continu sur un territoire un **savoir structuré et partagé** entre les acteurs ;
- discerner une **demande « latente »** derrière une demande manifeste ;



Participer permet de :

- aboutir à des **décisions éclairées** sur les enjeux du développement durable sous tendus par le projet, adaptées à la réalité du terrain ;
- favoriser la **compréhension** et l'**appropriation** du projet par les acteurs, dont les citoyens, facteurs de réussite et de pérennité du projet ;
- construire un **engagement mutuel** entre les élus, les techniciens, les PPA et les habitants qui renforce la **pertinence** et la **légitimité** des décisions et donc facilite la mise en œuvre du projet ;



Choisir la participation c'est aussi :

- répondre à de **nouvelles attentes** des citoyens qui expriment une volonté de s'impliquer localement et qui deviennent plus exigeants en termes de lisibilité et de transparence des politiques publiques ;
- **rapprocher** les citoyens des projets et des décisions;
- La constitution d'un dossier en **adéquation avec les critères d'éco conditionnalités** pour être éligibles à des financements.



Est-ce que je ne risque pas de perdre du temps ?



Un projet possède un calendrier avec des étapes, et la population est une de ces phases.



Les gens ne s'intéressent qu'à leur pré carré, ils n'accepteront pas une décision dans l'intérêt collectif.

Que faire si il y a des avis contradictoires ?



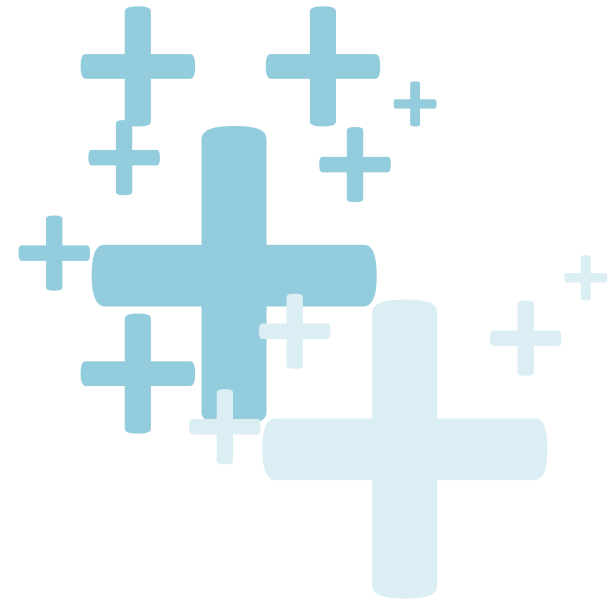
Une réponse : la pédagogie,

- L'utilisation d'outils structurants : groupes structurés, des séquences de travail collectifs,
- Associer les participants le plus amont possible du projet,
- Afficher un objectif de production clair
- Poser les règles du jeu explicitement.

A éviter : le forum public où les divergences s'expriment mais où la construction et le consensus ne trouvent pas leur place.



La concertation je connais, qu'est ce que ça va m'apporter de plus ?



Définir ce que l'on souhaite et ce qu'on attend de la participation est un préalable dont les avantages peuvent être nombreux. *(cf. la partie du document sur l'intérêt de la participation)*



Combien ça coûte ?

Quelques dépenses sont à prévoir cependant les retours d'expériences montrent que le gains sont réels en matière d'acceptabilité du projet et de gain de temps.

Il est d'ailleurs possible de mobiliser des réseaux de partenaires, des associations locales pour mutualiser voire éviter certaines dépenses.



Les ingrédients d'une démarche participative réussie



Les ingrédients d'une démarche participative réussie



■ Un portage et une volonté politique réelle



Les ingrédients d'une démarche participative réussie

■ Identifier les parties intéressées et les soutenir





Les ingrédients d'une démarche participative réussie

■ Utiliser des outils adaptés et complémentaires :

- Recenser les outils existants avant d'en créer de nouveaux.
- Privilégier les outils de mise en relation structurés et formalisés pour la participation
- Les outils TIC sont soumis aux mêmes règles que des outils classiques pour une participation numérique réussie





Les ingrédients d'une démarche participative réussie

■ Un apprentissage et des compétences :

- La participation nécessite un changement de posture
- L'animation de la participation ne s'improvise pas
- Chaque projet nécessite des connaissances





Les ingrédients d'une démarche participative réussie

■ Instaurer une relation de confiance

- en instaurant des règles du jeu claires
- Grâce à une transparence optimale sur les documents produits
- En s'assurant que chaque participant puisse « retrouver sa pierre » dans les éléments finaux





Les ingrédients d'une démarche participative réussie

■ La communication et la pédagogie

■ La valorisation des expériences et des participants



LA PARTICIPATION



ANIMATION



RENCONTRE ET DIALOGUE



AUTOUR D'UN PROJET, D'UN FLEUVE..

INNOVATION & CREATION